



COOPERATION FINANCIERE

OIC / COMCEC



COMCEC

NOTE DU BCC SUR LA COOPERATION FINANCIERE

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Novembre 2020

NOTE DU BCC SUR LA COOPERATION FINANCIERE

La Coopération Financière entre les Pays Membres est particulièrement importante pour faciliter la mobilité des capitaux, accroître la littératie financière, gérer les risques financiers, superviser les institutions financières, accroître la diversité des produits et élargir et approfondir les marchés financiers.

CHIFFRES FINANCIERS SÉLECTIONNÉS

- Finance Islamique

La taille des actifs du secteur financier islamique a augmenté de 11,4% en 2019. La taille totale des actifs de l'industrie est estimée à 2,44 milliards de dollars en 2019 (tableau 1), contre 2,19 milliards de dollars en 2018. Le secteur de la Finance Islamique comprend trois segments principaux: la banque, les marchés financiers et le Takaful. Le secteur bancaire Islamique est la composante dominante de la finance islamique. Les actifs bancaires islamiques mondiaux représentent 72,4% du total des actifs de l'industrie tandis que le marché Sukuk, les fonds islamiques et le marché Takaful représentent respectivement 22,3%, 4,2% et 1,1% du secteur financier islamique en 2019.

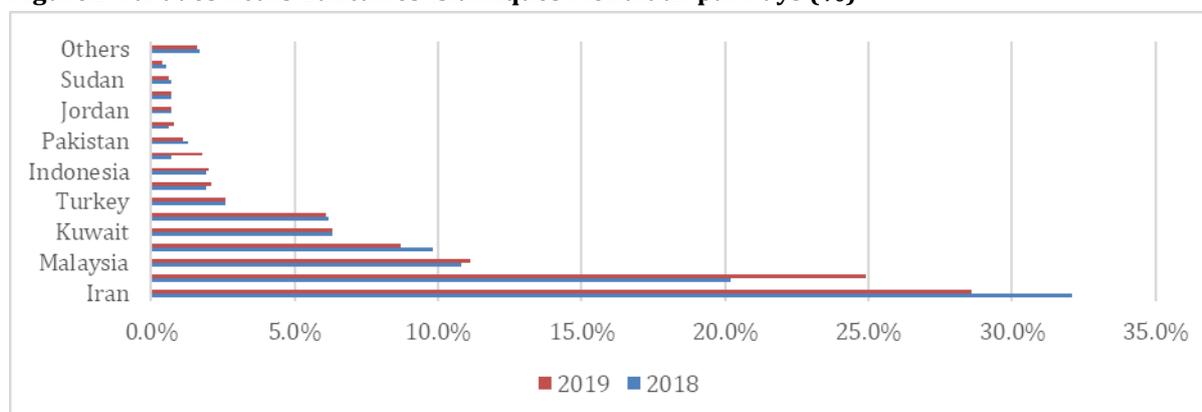
Tableau 1 : Répartition de l'IFSI par Secteur et par Région, en milliards de dollars américains

Région	Banque Islamique	Sukuk Exceptionnel	Actifs des Fonds Islamiques	Contributions Takaful	Total	Pourcentage
CCG	854,0	204,5	36,4	11,7	1 106,6	45,4%
Asie du Sud-Est	240,5	303,3	26,7	3,0	573,5	23,5%
Moyen-Orient et Asie du Sud	584,3	19,1	16,5	11,4	631,3	25,9%
Afrique	33,9	1,8	1,6	0,6	37,9	1,6%
Autres	53,1	14,7	21,1	0,4	89,3	3,7%
Total	1,765,8	543,4	102,3	27,1	2,438,6	100,0%
Pourcentage	72,4%	22,3%	4,2%	1,1%	100,0%	

Source : Compilé à partir des rapports de stabilité de l'industrie des services financiers islamiques 2019 et 2020

Le total des actifs de la banque islamique a enregistré un taux de croissance à deux chiffres et est passé de 1571,3 milliards USD à 1765,8 milliards USD en 2019. En termes de régions, la CCG est le principal contributeur aux actifs bancaires Islamiques mondiaux avec 854,0 milliards USD en 2019. Elle est suivie par MESA, l'Asie du Sud-Est, l'Afrique et d'autres pays avec respectivement 584,3 milliards USD, 240,5 milliards USD, 33,9 milliards USD et 53,1 milliards USD.

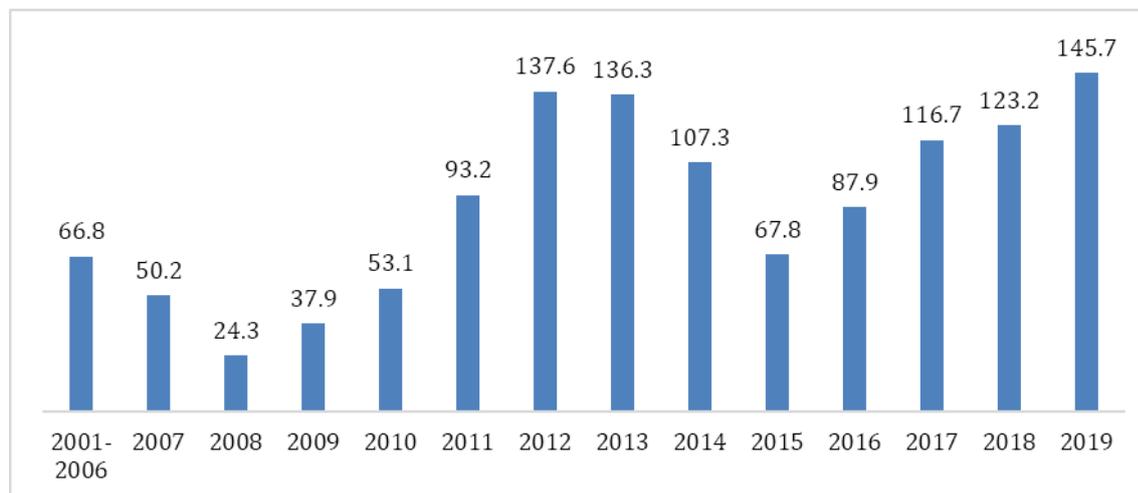
Figure1 Part des Actifs Bancaires Islamiques Mondiaux par Pays (%)



Source : Rapport de l'IFSB sur la Stabilité Financière Islamique 2018

Les émissions mondiales totales ont augmenté de 18% en volume, passant de 123,2 milliards USD en 2018 à 145,7 milliards USD en 2019 [la croissance annuelle était de 6% en 2018]. En 2019, l'augmentation des émissions de sukuk était principalement due aux émissions régulières en Asie, dans la CCG, en Afrique et dans certaines autres juridictions. La Malaisie a continué de dominer le marché des sukuk. Le volume d'émission de sukuk le plus élevé a été atteint en 2019 depuis la première émission en 2001. Les trois principaux marchés pour les émissions de Sukuk en termes de volume étaient la Malaisie (37,9%), l'Arabie saoudite (33,1) et l'Indonésie (6,1%) en 2017.

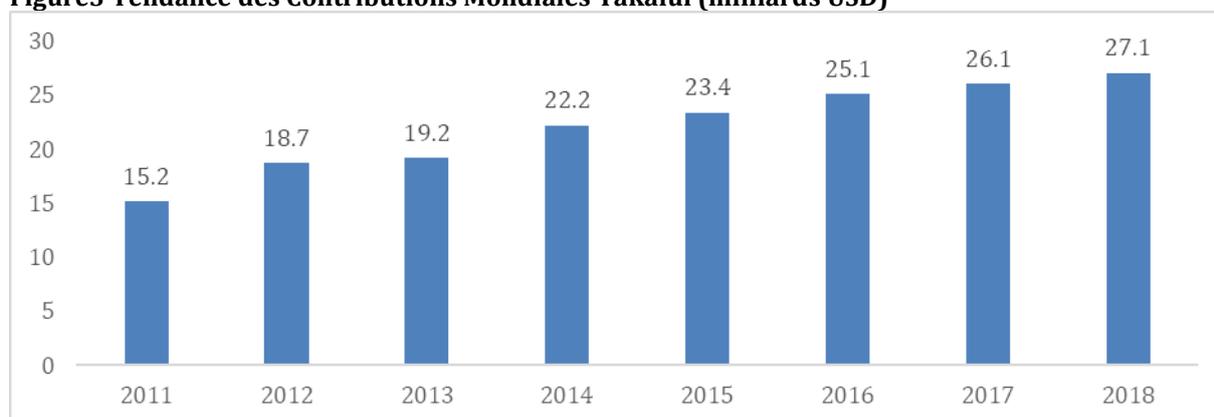
Figure2 Émissions mondiales de Sukuk (2001-2019, milliards USD)



Source : Rapport Sukuk IIFM 2020

Les contributions Takaful mondiales ont atteint 27,1 milliards USD en 2018 contre 26,1 en 2017 et ont été principalement tirées par les régions du CCG et MESA, 11,7 USD [2017: 11,8 milliards USD] et 11,4 [2017: 9,9 milliards USD], respectivement. Elles ont été suivies par l'Asie du Sud-Est 3,0 milliards USD [2017: 2,8 milliards USD] et l'Afrique 0,55 milliards USD [2017: 0,9 milliards USD].

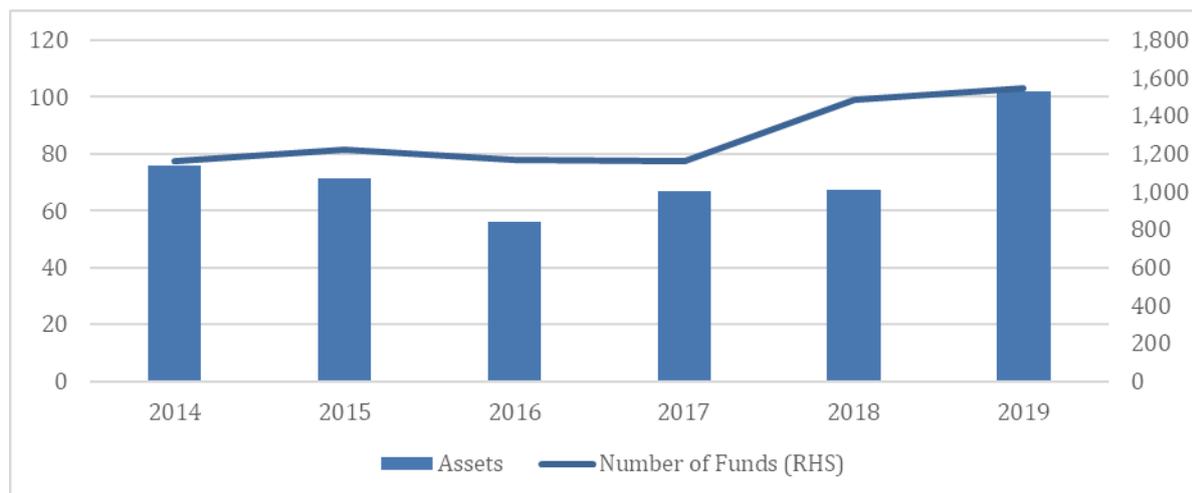
Figure3 Tendence des Contributions Mondiales Takaful (milliards USD)



Source : Rapport sur la Stabilité de l'Industrie des Services Financiers Islamiques 2020

Le nombre de fonds Islamiques est presque resté stable à 1545 [2018: 1 489]. Les cinq principales juridictions n'ont pas changé en 2019. Arabie saoudite 38,5% [2018: 34%], Malaisie 28,1% [2018: 32%], Iran 14,9% [2018: N / A], Luxembourg 4,2% [2018: 5%] et États-Unis 3,9% [2018: Deux d'entre eux sont des pays qui ne sont pas membres de l'OCI, ce qui indique que les opérations des fonds Islamiques sont toujours limitées car les principales juridictions de la finance Islamique ont des secteurs bancaires islamiques profondément enracinés (ex, les Émirats arabes unis, le Pakistan, l'Indonésie, le Koweït et Qatar).

Figure4 Actifs sous Gestion et Nombre de Fonds Islamiques (milliards USD)



EFFORTS DE COOPERATION DU COMCEC : LA STRATÉGIE ET LA COOPÉRATION FINANCIÈRE DU COMCEC

Les efforts pour renforcer la coopération financière dans le cadre du COMCEC sont menés par le Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC et du Mécanisme de Financement des Projets du COMCEC, ainsi que du Forum des Echanges de l'OCI, du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC et du Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC.

- Améliorer le Cadre de Gouvernance de la Charia la Finance Islamique (Quatorzième Réunion du GTCF du COMCEC)

Un régime de gouvernance solide de la Charia est particulièrement important pour garantir le respect des principes de la Charia et la confiance des clients ainsi que des marchés financiers sur la crédibilité des opérations de la finance Islamique. Cependant, la Région de l'OCI n'a pas été fortement engagée dans le cadre de gouvernance de la Charia dans la finance Islamique.

Le Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC s'est concentré sur les différents aspects de la Finance Islamique lors de ses dernières réunions. A cet égard, compte tenu de l'importance de la question, la 14ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière (GTCF) s'est tenue virtuellement le 15 Septembre 2020 avec pour thème « *Améliorer le Cadre de Gouvernance de la Charia dans la Finance Islamique* ».

Le rapport de recherches préparé pour cette réunion a mis en évidence que la majorité de nos pays membres (trente et un pays membres) peuvent être classés dans la catégorie du régime non réglementé dans lequel il n'y a pas de Conseil de Surveillance de la Charia. De plus, les réglementations, institutions et pratiques de la finance Islamique n'existent pas dans neuf (9) pays membres. Selon le rapport de recherche, le score moyen pour l'efficacité du Cadre de Gouvernance de la Charia (CGC) est de 3,74 sur 5 et l'impact de la CGC est de 3,57.

Le groupe de travail a mis en évidence les principaux défis auxquels sont confrontés les États membres :

- Manque de ressources humaines qualifiées,
- Manque d'institutions adéquates fondées sur la connaissance,
- Différences entre la surveillance des différents organes de régulation sur les fonctions des institutions financières,
- Manque d'intégration des considérations de gouvernance de la Charia,
- Manque de sensibilisation dans la société,
- Communication insuffisante entre les conseils de la Charia.

Afin de relever ces défis et d'améliorer le cadre de gouvernance de la Charia dans la finance Islamique, le groupe de travail a formulé les recommandations politiques suivantes :

- Développer un cadre juridique et réglementaire complet pour les processus et aménagements de gouvernance de la Charia afin de garantir que toutes les opérations et activités commerciales de la finance Islamique soient conformes à la Charia.
- Encourager la création de Conseils Nationaux de Surveillance de la Charia (SSB) supervisant les SSB institutionnels.
- Élaborer des lignes directrices pour assurer / faciliter la participation active des titulaires de comptes d'investissement (IAH) dans la gestion des IFI en fonction de leur contribution aux investissements.
- Encourager le développement de talent à travers des programmes de formation et de certification professionnelle et sensibiliser les acteurs de la Gouvernance de la Charia,
- Promouvoir l'intégration du secteur de la finance Islamique dans l'ensemble de l'économie en vue de rendre la politique monétaire plus inclusive.

Tous les rapports soumis aux réunions et les présentations faites pendant les réunions sont disponibles sur la page Web du COMCEC (www.comcec.org).

Le Mécanisme du Financement des Projets du COMCEC

Le Financement des Projets du COMCEC (FPC) est l'un des outils importants de la Stratégie. Les projets financés par le biais du FPC doivent servir la coopération multilatérale et doivent être conçus conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis par la Stratégie dans la section « transport ». Les projets jouent également un rôle important dans la réalisation des recommandations politiques formulées par les pays membres lors des réunions du GTTC.

En 2019, trois projets de coopération financière ont été soutenus dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC et mis en œuvre par le Mozambique, le Nigeria et la Turquie.

Le projet de « Renforcement des Capacités en Finance Islamique au Mozambique, en Gambie et au Nigeria » mis en œuvre par le Mozambique vise à accroître les capacités des professionnels travaillant dans le secteur financier en leur fournissant les connaissances et les qualifications nécessaires pour développer un cadre réglementaire solide pour l'agrément et la supervision des banques sans intérêt, y compris les Services financiers islamiques. Les partenaires du projet sont la Gambie et le Nigeria. Une formation a été organisée sur les sujets essentiels de la finance Islamique tels que Mudarabah, Musharakah et Murabahah. Puis, un atelier a été organisé sur l'importance de la finance Islamique pour la croissance économique, les opportunités commerciales, l'inclusion financière et la réduction de la pauvreté dans les pays partenaires.

Le deuxième projet intitulé « Instruments de Gestion de la Liquidité Islamique pour le Développement Durable des Institutions Financières Islamiques » a été mis en œuvre par le Nigeria avec la participation de la Gambie, du Togo et de la Malaisie. Le projet vise à développer la capacité des banques Islamiques et des régulateurs financiers à assurer une gestion efficace des liquidités et des cadres d'opérations monétaires grâce au développement d'actifs liquides de haute qualité conformes à la Charia. Une visite d'étude a été organisée en Malaisie pour acquérir des connaissances et de l'expérience sur la Gestion des Liquidités conforme à la Charia, une formation a été ensuite organisée sur les Instruments de Gestion de la Liquidité Islamique en Turquie.

Le projet intitulé « Évaluation du COMCEC des Marchés des Titres Immobiliers et des Paysages Réglementaires pour Renforcer les Marchés Financiers » réalisé par la Turquie vise à rechercher la possibilité d'établir une plateforme de négociation de titres immobiliers parmi les pays du COMCEC incluant les types, les structures de marché et les caractéristiques réglementaires des titres immobiliers marché dans les pays membres. Les partenaires sont le Koweït, la Malaisie, l'Iran, la

Palestine, l'Azerbaïdjan, l'Arabie Saoudite, la Tunisie, le Gabon, Djibouti et le Sénégal. Un atelier a été tenu au sujet de l'évaluation du COMCEC des aspects de marché et de réglementation du marché des titres immobiliers.

Par ailleurs, dans le cadre du 7ème Appel à Propositions de Projets, 4 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2020. Ces projets, n'ont cependant pas encore été achevés en raison des retards dus aux restrictions de voyage internationales imposées par la pandémie COVID 19. Par conséquent, certains des projets seront finalisés en 2021. Les projets sélectionnés à réaliser dans le cadre du 7ème Appel sont les suivants;

Le projet de «Programme de Renforcement des Capacités du Sukuk, de l'ESG Sukuk et du Fintech Islamique» du Brunei Darussalam servira à mettre en œuvre la recommandation politique susmentionnée grâce à la formation des acteurs de l'écosystème des marchés financiers, y compris les organismes de réglementation, les bourses de valeurs et les institutions financières. Les partenaires du projet sont l'Indonésie et la Malaisie. Les activités du projet sont une formation sur le cadre juridique du Sukuk et un atelier de partage d'expérience sur le financement responsable et durable à travers l'émission de Sukuk. Ce projet devrait être mis en œuvre en 2021.

La Malaisie mettra en œuvre le projet intitulé «Faire Progresser le Marché Financier Islamique grâce à la Technologie Financière» avec le partenariat de la Turquie et du Brunéi Darussalam en 2021. Le projet vise à renforcer les capacités humaines et institutionnelles sur le développement du marché financier Islamique contemporain en utilisant la technologie financière à travers un atelier et un rapport de recommandation politique. Un atelier devrait être organisé sur la promotion du marché financier Islamiques grâce à la technologie financière.

Le Nigéria met en œuvre le projet intitulé «Améliorer le Takaful dans les États Membres de l'OCI» dans le but de renforcer les capacités des régulateurs et des opérateurs Takaful afin de développer le secteur et de sensibiliser le public sur le Takaful pour accroître l'inclusion financière. Les partenaires du projet sont le Soudan et le Mozambique. Une formation est prévue pour passer en revue les principes, les sous-secteurs et les réglementations de la finance islamique ainsi que les structures des modèles Takaful pour les praticiens et les régulateurs, puis une conférence est prévue pour sensibiliser sur le rôle du Takaful dans les services de gestion des risques financiers islamiques au Nigeria et dans les pays partenaires.

Le projet «Faciliter l'Accès des Femmes Entrepreneurs à la Finance Islamique» de la Sierra Leone vise à autonomiser les femmes et les PME grâce à un programme de formation sur l'entrepreneuriat et la finance islamique. Les partenaires du Projet sont la Malaisie et le Nigeria. Les activités du projet sont une visite d'étude en Malaisie pour apprendre les meilleures pratiques, leurs réalisations et les stratégies adoptées sur les PME et la finance Islamique et une formation sur l'entrepreneuriat et le développement des PME sur la base de la finance Islamique.

Le 8ème Appel à Propositions de Projets a été lancé le 1er septembre 2020. Les documents pertinents sont disponibles sur le site Web du COMCEC. (project.comcec.org)

- **Autres Efforts en Cours du COMCEC:**

- **Forum des Bourses des États Membres de l'OCI:** La coopération entre les Bourses a été lancée en 2005 conformément à la décision prise par la 20ème Session du COMCEC. Le Forum a tenu jusqu'à présent 14 réunions. La 14ème réunion du Forum s'est tenue virtuellement le 8 octobre 2020. Parallèlement aux efforts visant à accroître la coopération entre les bourses, le Forum a réalisé certains projets importants tels que l'Indice OCI / COMCEC. Le Forum a également travaillé sur l'Initiative d'Echange d'Or pour les Pays Membres de l'OCI. Selon la résolution pertinente de la 35ème Session du COMCEC, le Secrétariat du Forum devrait faire avancer les préparatifs techniques pour l'établissement de la Bourse d'Or de l'OCI et présenter le rapport à la 36ème Session du COMCEC. Les informations détaillées concernant les activités du Forum sont disponibles sur le site WEB www.oicexchanges.org.

- **Forum Des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC** La coopération entre les Bourses a été lancée en 2011 conformément à la décision prise par la 27ème Session du COMCEC. Le Forum a tenu jusqu'à présent huit réunions. La 9ème Réunion du Forum Des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC s'est tenue virtuellement le 13-14 octobre 2020. En ce qui concerne le projet d'échange immobilier, la 35ème Session du COMCEC a pris note de l'exposé du Secrétariat du Forum des Régulateurs du Marché Financier du COMCEC sur la création de la Plateforme Electronique Immobilier du COMCEC / Echange Immobilier du COMCEC entre les Etats Membres de l'OCI intéressés et a demandé au Forum / Secrétariat du Forum de finaliser les préparatifs juridiques, administratifs et technologiques nécessaires à la mise en place de la Plateforme Electronique Immobilier du COMCEC / Échange Immobilier du COMCEC avant la 36ème Session du COMCEC.

En outre, la Session a appelé les États membres intéressés à participer activement à la mise en place de la Plateforme Electronique Immobilier du COMCEC / Echange Immobilier du COMCEC et les a invités à identifier leurs organes autorisés et à les notifier au Secrétariat du Forum avant la 36ème Réunion de la réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Les détails concernant les activités du Forum sont disponibles sur le site Web du Forum. www.comceccmr.org

- **Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC**
Lors de la 16ème Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des Etats Membres de l'OCI, les banques centrales des Etats Membres de l'OCI ont décidé de poursuivre leurs activités en tant que «Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC». La 1ère réunion du Forum s'est tenue les 22 et 24 septembre 2019 à Bodrum en Turquie. La 2ème réunion du Forum a été transmise en ligne le 7 octobre 2020.

Les détails concernant les activités du Forum sont disponibles sur le site Web du Forum. (www.comceccentralbanks.org)

